

FICHE TECHNIQUE

VEJ5 / VEJ20



VINAIGRE SOLUTION EXTERIEUR

Le vinaigre est l'allié idéal dans vos actions de désherbage ciblées (bien respecter les conditions ci-dessous). Il vous sera aussi utile pour le nettoyage de vos surfaces extérieures et votre jardin (Mobilier de jardin, les jeux de plein air, les vitres de serre, etc.).

DOSE ET MODE D'EMPLOI

USAGES	ACTION	DOSE	MODE D'EMPLOI	PRÉCAUTIONS
Désinfections des outils mécaniques coupants. concentration : 4g/kg (m/m).	Bactéricide (UAB ²)	42 ml de vinaigre 9,5° dans un litre d'eau. ³	Appliquer la solution diluée sur votre outil avant utilisation. Attendre 30 secondes et essuyer votre outil.	—
Traitement des semences des cultures potagères. concentration : 25-50g/kg (m/m)	Fongicide (UAB ²)	246 ml à 492 ml de vinaigre 9,5° à diluer avec de l'eau froide pour atteindre 1 litre de solution prête à l'emploi. ³	Laisser tremper les graines temporairement dans la solution avant plantation.	—
Élimination des mauvaises herbes dans les cultures de plantes aromatiques, médicinales ou plantes à parfum.	Herbicide de contact non sélectif (non UAB)	Utiliser pur	Vaporiser sur les mauvaises herbes au stade jeunes pousses.	Reporter de 24 à 48h le traitement en cas de pluie. Appliquer par temps sec. Important : pulvériser en l'absence de vent.

¹Substance de base approuvée selon le règlement (UE) n°2019/149 portant modifications des règlements d'exécution (UE) n°2015/1108 et (UE) n°540/2011, conformément au règlement (CE) n°1107/2009. ²Utilisable en agriculture biologique uniquement en usage bactéricide et fongicide, conformément au règlement CE 834/2007, et au nouveau règlement CE 2018/848. ³Exprimé en acide acétique. ⁴Respecter les conditions spécifiques d'utilisation énumérées ci-dessus précisées dans le rapport d'examen de l'EFSA, SANCO/12896/2014-rev.6.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de portée des enfants. P103 : Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P264 : Se laver soigneusement après manipulation. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison. INRS. tél : 01 45 42 59 59

CODE FT	VEJ5 / VEJ20
Code d'évolution	A
Date	20/12/2023

COMPOSITION

Composition : Vinaigre (N°CAS 90132-02-8) n° EEC 290-419-7 à 9,5° de qualité alimentaire. Solution contenant 9,5 % soit 95 g/kg (m/m) équivalent d'acide acétique (9,5° degré acétique).

PICTOGRAMMES DE DANGER

Néant

CIRCUIT D'ÉLIMINATION



COORDONNÉES

START

3 Pacages d'Argenson

37800 NOUÂTRE

tél. 02 47 65 30 71

www.les-produits-star.com